

Le journal de La Courneuve

regards

Comment ça va ?

Le quotidien débattu dans les rencontres de quartier.

P.4



N° 617 du jeudi 21 mars au mercredi 3 avril 2024

La santé n'a pas de prix



CADRE DE VIE
2024 arbres déjà plantés... et ça continue.

P.7

INÉGALITÉS
Un coup de propre sur l'A86 à la place de l'État.

P.10

ACCÈS AUX DROITS
Les écrivaines publiques auprès des habitant-e-s.

P.11

PATRIMOINE
Des collections de la mémoire à Houdremont.

P.13

lacourneuve.fr





Fabrice Gaboriau

Plus de place pour les femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, municipalité et associations ont organisé plusieurs initiatives pour penser, visibiliser et fêter la cause féministe.

Créer du lien

Les associations Africa et Femmes solidaires 93 ont proposé un temps de débat, autour de l'égalité femme-homme, et de convivialité le 9 mars.



Jeanne Frank

Déconstruire le patriarcat.

Le 12 mars, la Maison de la citoyenneté James-Marson a accueilli une conférence-débat sur la place des femmes dans la Préhistoire.



Léa Desjours

... et à l'affiche

Durant tout le mois de mars, des portraits d'habitantes et d'agentes ainsi que des slogans sont exposés dans la ville.



L. D.

Mettre les femmes en lumière...

Les élu-e-s ont donné rendez-vous aux habitant-e-s le 8 mars pour dévoiler les nouvelles plaques de lieux ou d'équipements publics portant des noms de femmes qui ont fait l'histoire.



L. D.



L. D.



Sauter la barrière de la langue. Les apprenant-e-s en français des structures de la Ville ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 6 mars à la Maison de la citoyenneté James-Marson. Elles et ils ont tous décroché leur diplôme d'études en langue française (DELFI)!



Une grande fête pour les tout-petits. Musique, costumes et déambulation dans le centre-ville : les enfants accueillis dans le multi-accueil municipal Arc-en-ciel ont eu droit le 14 mars à un carnaval rien que pour elles et eux, organisé par le service de la Petite enfance.



Devoir de mémoire. Le 19 mars au cimetière des Six-Routes, plusieurs élu-e-s et représentant-e-s d'anciens combattants ont commémoré le 62^e anniversaire du cessez-le feu en Algérie et rendu hommage aux victimes de cette guerre et des combats en Tunisie et au Maroc.



Gilles Poux,
maire

Pour une médaille d'or de la justice !

« Début avril, la municipalité votera son budget. Le débat d'orientation budgétaire a été clair : notre budget 2024 continuera à porter avec volontarisme des politiques publiques de solidarité, de vivre mieux et d'émancipation. En témoignent le choix de la création d'une mutuelle familiale, la mise en place d'une troisième Maison pour tous aux 4 000-Sud ou encore l'investissement important pour que les Courneuvien-ne-s vivent la fête des JOP. Lors des Tremplins citoyens de juin dernier, nombre d'habitant-e-s nous ont demandé de continuer dans ce sens. Et nous le faisons avec détermination malgré un contexte budgétaire compliqué. L'inflation, l'augmentation du prix de l'électricité, de l'essence et des taux d'intérêt ont aussi des conséquences sur les dépenses de la municipalité. Nous avons décidé d'y faire face sans réduire nos politiques publiques, sans augmenter les impôts, pour ne peser sur votre quotidien, et sans augmenter la dette.

Mais malheureusement, nous ne pouvons pas dire que le gouvernement aide les Villes. Après avoir fait adopter dans son budget – et cela sans débat parlementaire – un cadeau de 10 milliards aux grandes entreprises avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), le gouvernement annonce aux Français-es, deux mois après, qu'elles et ils devront supporter 10 milliards d'économie. Les foyers les plus modestes seront les plus impactés.

On supprime 49 millions à la politique de la Ville, soit 10% du budget total, pourtant censée corriger les inégalités territoriales, 736 millions de moins pour la cohésion sociale, 260 millions en moins pour l'Éducation nationale, 15% de moins pour la jeunesse et la vie associative et 25% de moins pour le « fonds vert » dédié à l'urgence climatique. La logique qui prévaut pour ces 10 milliards fait craindre le pire pour 2025, où 20 milliards d'économie sont annoncés. Et pendant ce temps, les fortunes des ultra-riches comme les profits des entreprises du CAC 40 ne cessent de battre des records.

Il est vraiment temps que les logiques changent. C'est de justice sociale et territoriale que les citoyen-ne-s ont besoin. Cela donnerait une grande dynamique au pays de décrocher la médaille d'or dans ce domaine. »

Comment ça va?

L'espace public, enjeu des quartiers

Les problématiques de respect de la tranquillité publique, de propreté, d'usages et mésusages des espaces communs ont traversé toutes les rencontres de quartier.



4 000-Nord

Circulation et emploi lors des Jeux olympiques et paralympiques

Le jeudi 7 mars, une dizaine d'habitant-e-s se sont retrouvés à la Maison pour tous (MPT) Cesária-Évora à l'invitation de Zaïnaba Said Anzum, adjointe du quartier des 4 000-Nord, en présence d'autres élu-e-s. Quelques jours après une marche exploratoire lors de laquelle avait été relevé un sentiment d'insécurité lié aux problèmes d'éclairage public, notamment pour se rendre au collège Politzer et au lycée Jacques-Brel.

Lors de la réunion, à la question des chutes dangereuses de branches, un agent des espaces verts répond que les arbres ne peuvent être élagués durant la période de la nidification.

Un habitant demande alors si la circulation automobile sera modifiée durant les Jeux olympiques et paralympiques. L'élue de quartier précise que « des voies seront fermées lors du passage de la flamme le 25 juillet et à l'occasion

du para-marathon le 8 septembre ».

Il s'interroge aussi sur l'emploi induit par les Jeux pour les Courneuvien-ne-s. Réponse : « On a fait travailler des entreprises du territoire avec une optique d'insertion des jeunes. » Puis une habitante demande s'il est possible d'avancer de vingt minutes l'entrée à l'école le matin, les parents devant partir au travail souvent très tôt. Un élu lui répond que cela concerne très peu d'enfants (une cinquantaine), avec un risque d'animateur-riche-s mobilisés pour rien. Un riverain également taxi interroge sur les lieux et le calendrier d'installation des bornes pour véhicules électriques. Une présentation complète en est faite dans *Regards n° 616* du 7 mars. Enfin, une élue rappelle que la rue devant la MPT prendra le nom de Simone Veil. « On est heureux d'accueillir les JOP! » conclut un participant. ● Nicolas Liébault

4 000-Sud

Des dysfonctionnements au Mail

Le mardi 5 mars, Rachid Maiza, adjoint de quartier, accompagné de plusieurs autres élu-e-s, a donné rendez-vous aux habitant-e-s des 4 000-Sud à l'école Henri-Wallon pour une discussion à bâtons rompus. Une riveraine commence par déplorer les dysfonctionnements de l'éclairage public, notamment devant le G20. L'élue répond que « ceux-ci proviennent soit de pannes soit d'incivilités, et sont normalement réparés dans les quarante-huit heures ». Et d'inciter les habitant-e-s à utiliser l'application de Plaine Commune « BienVu » pour signaler les problèmes du quotidien. Le manque d'agent-e-s pour faire traverser les élèves à la sortie des écoles est également pointé, « de nombreux volontaires s'étant désistés », explique l'élue. Les critiques fusent concernant le manque de produits dans les rayons du G20 et les prix trop élevés. Une

commission d'hygiène et de sécurité, sollicitée par la mairie, a émis un avis défavorable à l'établissement.

Certains ascenseurs de la résidence Honoré-de-Balzac sont aussi à l'arrêt depuis un an. Après un courrier envoyé au bailleur, ce dernier a été reçu par le maire pour chercher des solutions. Ont également été évoqués le chauffage défectueux des logements et les dysfonctionnements des compteurs d'eau. De même, « les voitures ventouses sont toujours nombreuses », déplore une riveraine, phénomène qui peut être réduit par le stationnement réglementé. Rachid Maiza ajoute que le parking souterrain va par ailleurs être refait. Enfin, les habitant-e-s se plaignent que la Poste demeure fermée du fait d'un dégât des eaux. Les participant-e-s se séparent sur l'importance d'une mobilisation collective face à ces différents désordres. ● N. L.

Anatole-France

Marchands de sommeil et nuit agitées

Il faut vraiment résoudre le problème des marchands de sommeil, demande avec force un habitant à Bacar Soilihi, le conseiller municipal délégué au quartier Anatole-France. C'est la source de tous les problèmes: le surpeuplement des logements, l'engorgement des rues... Les poubelles débordent, tout est sous-dimensionné. Et il n'y a pas assez de répression: celui qui jette doit payer... Il faut des actions fortes! La municipalité agit face à ce problème compliqué, explique l' élu: « Nous avons mis en place un permis de louer: les propriétaires doivent demander une autorisation avant de mettre en location un logement, pour s'assurer que les conditions et la salubrité sont conformes. Certains ne font pas cette démarche et sont donc hors la loi. Il faut alors que la police, pas assez nombreuse hélas, enquête et que des actions en justice soient lancées. Et c'est long... »

Sur la place Claire-Lacombe, devant le

marché, c'est le marchand de sable qui ne passe plus: « Des hommes s'alcoolisent, crient toute la nuit, font leurs besoins... », raconte une riveraine. Cette occupation de l'espace public par des gens en situation de déshérence est constatée dans plusieurs lieux du quartier. « Un professionnel fait en ce moment une étude sur le terrain pour nous aider à imaginer des solutions pour ces personnes en difficulté, explique Bacar Soilihi. Avec les médiateurs notamment, on ne lâche pas l'affaire. » Rue de Berry, des pavillons sont dédiés à des activités qui posent problème: l'un est un foyer d'enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), où les conditions d'accueil des mineurs posent question, l'autre abrite un restaurant dans des conditions douteuses. La municipalité va se rapprocher des responsables de ces lieux et tiendra les habitant-e-s informés de ses démarches. ●

Claude Rambaud

Centre-ville

Lutter contre le stationnement sauvage

C'est le sujet qui fait le plus parler la vingtaine d'habitant-e-s réunis ce 5 mars à la Maison de la citoyenneté James-Marson: les problèmes de stationnement. « On ne peut jamais rentrer dans notre parking avenue Gabriel-Péri à cause du stationnement sauvage, c'est infernal », note une participante. Si beaucoup partagent sa colère, une habitante exerçant en horaires décalés explique qu'elle se gare parfois n'importe où à force de tourner dans le quartier en pleine nuit et un autre insiste sur la nécessité pour les travailleur-euse-s de garer leur utilitaire. Au cours de cet échange, l'adjoint au maire et élu de quartier Mehdi Hafsi rappelle que de nombreux locataires du parc social et copropriétaires n'utilisent pas les places payantes qui leur sont attribuées. « C'est une situation récurrente sur tout le territoire. »

Mais la Ville agit, dans la mesure de

ses possibilités, en augmentant l'effectif d'agent-e-s de surveillance de la voie publique et en prévoyant des dispositifs anti-stationnement dans les travaux d'aménagement.

Même mobilisation face à la pénurie de commerces de proximité, déplorée par plusieurs participant-e-s. « On n'a rien de potable ici, on n'a même pas une bonne boulangerie! » lance l'une d'entre elles et eux. « L'installation commerciale, c'est du domaine privé et ça relève de l'offre et la demande, mais on a fait en sorte que le futur centre-ville comporte des commerces de proximité », commente Mehdi Hafsi. Pour améliorer le cadre de vie, la municipalité a aussi demandé au propriétaire du magasin Aldi de mettre des grilles sécurisées autour du parking clients, qualifié de « décharge » par une habitante. Le bien-être de la population, c'est la priorité. ● Olivia Moulin



Quatre-Routes – Rateau

Améliorer le marché

Moudou Saadi, adjoint au maire délégué à la démocratie, introduit la réunion en présentant Jean-Pierre Bideau, le nouveau responsable du commerce et du marché, à une vingtaine d'habitant-e-s. Les riverain-e-s se sont plaints que les commerçants ne respectent pas les règles, s'installent en pleine nuit. Certains déplorent le peu de qualité des marchandises et regrettent qu'il n'y ait aucune proposition de produits bio. Jean-Pierre Bideau répond qu'il va se rapprocher du délégataire pour le respect des heures de déballe et de remballe et qu'il veillera à la qualité des produits. Il annonce aussi le retour d'un fromager.

Les conversations s'engagent pour les occupations « sauvages » de la place. Moudou Saadi rappelle que la municipalité mène des actions pour modifier les

usages, avec l'installation de jeux pour les enfants, des événements comme « À nous de jouer », une action qui se déroulera le 6 avril avec des animations autour du sport et de la santé.

La station Vélib', très attendue par les riverain-e-s, sera installée face à la Boutique de quartier et sera opérationnelle dans un an. « Qu'en est-il de l'installation du cabinet médical? » interroge une habitante. L' élu explique que l'Agence régionale de santé a donné son accord, les travaux vont démarrer et le cabinet devrait ouvrir en septembre.

Si les dysfonctionnements restent bien présents, les habitant-e-s n'ont pas hésité à proposer des idées: une rencontre avec le délégataire du marché, des permanences pour accompagner les copropriétaires... Toutes et tous sont prêts pour bien vivre ensemble. ● Pascale Fournier

Quartier de la Gare

Cadre de vie et inclusion sociale

On voit toujours les mêmes! » plaisante Amina Mouigni, adjointe au maire déléguée à la solidarité et élue du quartier de la Gare. Ce jeudi 7 mars, vingt-sept personnes prennent part au débat organisé à l'école Charlie-Chaplin. Les habitué-es ont rapidement été rejoints par de nouvelles têtes. Se faufilant sur les chaises restantes, elles et ils partagent leurs préoccupations sur l'inclusion sociale et leur cadre de vie. « J'habite rue Pierre-Curie depuis dix ans et cela fait dix ans que nous avons des problèmes de stationnement. Chaque semaine, nous recevons des amendes. Ne serait-il pas possible de demander aux agents plus d'indulgence? » s'essaye un nouveau.

Faute d'autorité sur la question des contraventions – déléguées à Plaine Commune depuis janvier 2024 –, les

élu-e-s abordent l'idée de mettre en place un macaron pour distinguer les résident-e-s de la rue des gens de passage. Plus loin, un habitant « du parvis de Franprix » soulève les nuisances engendrées la nuit tombée par des personnes alcoolisées. « Pourrait-on installer un urinoir sur cette place? » imagine-t-on. Une seconde rue où les plus précaires pourraient bénéficier de la présence de sanitaires a été identifiée. Roberto, un jeune habitant de la rue Crèvecoeur, espère quant à lui que les vendeuses de brochettes aient un emplacement légal à elles. « Une primeuse a obtenu un stand au marché de la gare. Le maire a proposé de revoir plusieurs d'entre elles pour imaginer un projet », glisse Amina Mouigni à l'issue de près de deux heures de rencontre. ●

Méline Escrihueta

Communauté éducative

La mobilisation se poursuit

Aux côtés de celles d'autres villes, la communauté éducative regroupée dans le collectif « La Courneuve mobilisée » poursuit la grève contre la réforme des collèges et pour un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis. Le mardi 19 mars, enseignant-e-s et parents d'élèves ont participé à la grande journée d'action de la fonction publique à Paris, dont le cœur de la mobilisation est désormais le personnel scolaire. En Seine-Saint-Denis, le mouvement a été fortement suivi avec un taux de grévistes de 53 %, dont plus de 60 % au collège Georges-Politzer et 58,3 % au lycée Jacques-Brel. Les élèves de ce dernier établissement ont aussi organisé des blocages pour protester contre l'absence d'une infirmière scolaire et le sureffectif dans les classes.

Parents et enseignant-e-s sont déterminés

Parallèlement, les parents mobilisés visaient à rendre « déserts » les établissements de leurs enfants. La grève est moins suivie dans les lycées d'enseignement professionnel comme Arthur-Rimbaud et Denis-Papin, impactés pourtant par la baisse des heures de cours qui leur a été imposée. Cela a amené les grévistes d'autres établissements à y organiser des tournées afin d'inciter leurs collègues à rejoindre le mouvement. Une caisse de solidarité a aussi été montée pour permettre de suivre la grève plus facilement. Jeudi 21 mars à midi, un rassemblement était prévu devant l'hôtel de Matignon. Parents et enseignant-e-s sont déterminés et le mouvement continue. ● N. L.



Fait divers

Une marche blanche pour Wanyys

Après la collision du mercredi 13 mars qui a coûté la vie à Wanyys, le maire Gilles Poux appelle à ce que les enquêtes fassent toute la vérité sur cette dramatique affaire, tandis que la famille organise une marche blanche en hommage au jeune homme.



Le maire a tenu une conférence de presse dans la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Le jeune Courneuvien Wanyys, 18 ans, a été mortellement percuté par un véhicule de la Brigade anticriminalité (BAC) à Aubervilliers mercredi 13 mars. Le passager du scooter, le jeune Ibrahim, est quant à lui toujours hospitalisé. Lors d'un point presse lundi 18 mars, le maire, qui a rencontré la famille, a témoigné de son engagement à ce que justice et vérité soient faites. « Aujourd'hui il y a du malheur, et il y a de la colère quand on fait face à l'indicible, quand on est frappé par le terrible », a-t-il déclaré. « Rien ne sera plus comme avant, pour ses parents, ses frères, pour ses proches, ses amis, que Wanyys avait quittés quelques instants avant ce tragique soir du mercredi 13 mars », a-t-il ajouté. Les différentes enquêtes sur les causes de ce décès sont actuellement en cours, le maire souhaitant qu'elles aillent « au bout le plus rapidement possible (...) parce qu'il y a maintenant une urgence, celle de faire toute la lumière sur ce qui

a conduit à l'irréparable. Il faut aussi qu'en fonction des éléments, la justice fasse son travail dans la transparence et l'équité, quels que soient les fautifs ». La famille a elle-même porté plainte du chef de « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et de violences volontaires aggravées ».

Priorité à la réponse éducative

Dimanche 17 au soir pendant une dizaine de minutes, des feux d'artifice ont été lancés contre le commissariat de La Courneuve, aboutissant à neuf gardes à vue. Concernant ces tirs, le maire a déclaré : « On ne peut admettre qu'on s'attaque à des femmes et des hommes, quels que soient les symboles qu'elles et ils représentent. Elles et ils ne peuvent être les boucs émissaires des dysfonctionnements d'une société. Je crois que ces débordements ne rendent justice à quiconque et c'est de justice que la famille a besoin et, avec elle,

notre pays et tout particulièrement nos territoires. »

En réaction à ces événements, le préfet d'Île-de-France déployait véhicules blindés et gardes mobiles devant le commissariat. Les élèves ont décidé de se rassembler lundi 18 mars devant le collège Raymond-Poincaré. Le jeune Wanyys y avait été scolarisé pendant trois ans avant d'intégrer une classe de troisième au collège Georges-Politzer et une classe de seconde au lycée professionnel Arthur-Rimbaud. Les équipes enseignantes de la ville ont aussi apporté leur soutien par une motion insistant sur la priorité à donner à la réponse éducative. « Depuis cette terrible soirée, les personnels de la collectivité, dont certains connaissaient Wanyys, œuvrent pour accompagner la famille, dialoguer avec les habitants », conclut le maire. Organisée par la famille, une marche blanche partira du parc Jean-Moulin jeudi 21 mars à 17 heures pour se rendre à Aubervilliers. ●

Nicolas Liébault

Programme de végétalisation

2024 arbres... et ce n'est pas fini

Plantation du 2023^e et du 2024^e arbre, ce jeudi 7 mars, sur la place Claire-Lacombe. Une initiative qui signe le pari de la municipalité, en 2020, de planter 2024 arbres avant les JOP, pour une meilleure qualité de vie des habitant-e-s.



Le maire Gilles Poux et ses adjoints Pascal Le Bris et Rachid Maiza ont symboliquement jeté les premières pelletées de terre autour des 2023^e et 2024^e arbres plantés depuis 2020.

Pari tenu par la municipalité ! Face au réchauffement climatique qui ne cesse de croître et dans une dynamique de bien-être, la Ville s'était engagée en 2020 à développer son patrimoine arboré et planter 2024 arbres avant les Jeux olympiques et paralympiques. « Nous voulons améliorer l'espace de vie urbain pour les générations futures, affirme le maire dans son discours d'inauguration, tout en saluant les équipes de Plaine Commune avec qui la municipalité a pu atteindre l'objectif. Notre engagement est de créer une arborescence qui reprend toute sa place, de façon à inscrire la ville dans une démarche de développement durable et de permettre ainsi aux habitants de disposer d'espaces de vie plus agréables. » Végétaliser l'espace public pour favoriser la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur, voilà à quoi se sont attelés les jardinier-ère-s de Plaine Commune depuis juin 2020. « C'est une moyenne

de deux arbres plantés par jour », ajoute Gilles Poux, fièrement.

En compagnie des adjoints Rachid Maiza et Pascal Le Bris, le maire a jeté les premières pelletées de terre autour de deux jeunes chênes verts. Les 2023^e et 2024^e. « On a choisi cette espèce d'arbre parce qu'elle résiste bien à la chaleur et c'est semi-persistant. Les feuilles seront faciles à ramasser, et elles ne tombent pas l'hiver, donc c'est intéressant pour cette place du marché », explique Pascal Le Bris, chargé du développement durable et des pratiques sportives. Le chêne vert est aussi connu pour sa longévité de 200 à 500 ans.

Pour cette plantation à la veille du 8 mars, une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice, le lieu n'a pas été choisi au hasard : « Claire Lacombe est une révolutionnaire et actrice de théâtre qui a porté les valeurs humaines et valeurs

de libération de la femme pendant cette période transformatrice. Nous sommes fiers d'y planter les derniers arbres. »

Une micro-forêt rue Bobigny

Une résolution qui réjouit deux habitantes de longue date : « C'est une très bonne initiative. On est dans une ville où il y a beaucoup de bâtiments. C'est très important, les arbres. Ça nous apporte plein de choses. J'espère qu'on va continuer la plantation », souscrit Josiane. « Visuellement, c'est vrai que ça change la ville », ajoute Léa.

De nombreux marronniers et lilas des Indes, dont une micro-forêt rue Bobigny, ont ainsi pu être plantés sur le territoire de La Courneuve, pour une ville plus lumineuse, avec une meilleure qualité de l'air. « D'ici la fin du mandat, il y aura plus de 7 000 arbres plantés sur le territoire de la ville », affirme le maire. ●

Maeva Lasmar Ansel

Terrain des essences

Le reboisement dans les mains des enfants



Nicolas Vieira

Une quinzaine d'enfants du Conseil communal de La Courneuve s'activent sous une pluie fine. Les mains couvertes de gants de sécurité, ils et elles jouent de la pelle et du sécateur pour mettre en terre une dizaine de jeunes arbres dans des trous creusés à cet effet. Tou-te-s ne sont pas des jardinier-ère-s aguerris, mais mettent du cœur à l'ouvrage. Amadou, 10 ans, y va franco. Accroupie, ses bottes rouges enfoncées dans la terre, elle tasse vigoureusement avec ses mains pour s'assurer que le charme qu'elle vient de planter est solidement ancré. À côté d'elle, Khadijha, qui a le même âge, explique qu'elle a déjà planté des fleurs et que, finalement, « c'est un peu pareil, mais en plus gros ».

À la rencontre du crapaud

Le groupe pose sa pierre à l'édifice d'un grand projet de reboisement d'une partie du parc Georges-Valbon. « On a commencé les plantations en décembre. On va bientôt atteindre les quatre mille arbres », se félicite Marie Desse, paysagiste pour le Département, qui travaille sur la mise en place d'une nouvelle entrée du parc. Une fois tout le monde au sec dans la maison du parc, elle lance un atelier, accompagnée d'Hélène Bogard, chargée d'animation pour le Département, d'explication du projet.

En compensation de la construction du Village des médias sur une partie du parc, le comité d'organisation des Jeux olympiques s'est engagé à offrir treize nouveaux hectares aux utilisateur-riche-s du plus grand parc fermé d'Île-de-France en dépolluant le Terrain des essences. Mise en eau, une partie de cet espace servira de refuge pour les espèces protégées qui vivent dans le parc, comme le crapaud calamite. Des plans du futur espace ouvert au public circulent de main en main, avec les observatoires prévus pour venir contempler la nature. Les enfants pourront y observer ces espèces rares et, par la même occasion, y voir fièrement pousser, au fil des années, les graines qu'ils et elles ont semées. ● Névil Gagnepain

La santé pour tou-t

La Ville met en œuvre la décision issue du référendum de 2022 de créer une mutuelle complémentaire au profit des habitant-e-s, pour que les raisons financières ne soient plus un frein aux démarches de soins. Revue de détail du dispositif.

Aujourd'hui, l'assurance maladie est loin de prendre en charge toutes les dépenses de santé. Ainsi, les médecins du secteur 2 pratiquent des dépassements d'honoraires, avec une somme demandée plus importante et un remboursement moindre, tandis que le secteur hors convention adopte des tarifs totalement libres, avec un remboursement faible ou nul. Pour les maladies de gravité moyenne, la Sécurité sociale ne rembourse les médicaments qu'à un taux de 65 %, avec déduction de 0,50 euro par boîte, et certains sont remboursés à des taux très faibles. De plus, l'assurance maladie ne rembourse qu'une petite partie du coût des verres de lunettes et les ménages doivent payer la quasi-totalité de l'optique. Pour les dents, si elle rembourse les soins de base, elle prend très peu en charge, voire pas du tout, les couronnes, les bridges, les implants, dont le prix peut atteindre des milliers d'euros...

Dans ces conditions, bénéficier d'une assurance complémentaire (mutuelle) constitue en France un moyen de réduire le coût des soins. La question devient

alors celle de l'accessibilité financière à une assurance complémentaire. On constate en effet que les fortes inégalités en matière de recours aux soins et aux spécialistes peuvent s'expliquer par les inégalités d'accès à une assurance-maladie complémentaire. Or, 7,8 % de la population n'en dispose pas. Parmi les 20 % les plus pauvres, la proportion atteint même 14,4 %.

Des publics sans filet

Les salarié-e-s du privé bénéficient certes d'un accès privilégié à la mutuelle d'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la loi oblige les entreprises à mettre en place une mutuelle santé collective pour leurs employé-e-s et à la financer au minimum à hauteur de 50 %. Les bénéficiaires de minima sociaux, tel le revenu de solidarité active (RSA), ont droit à la complémentaire santé solidaire (CSS), qui remplace la CMU-C et l'ACS. Il s'agit d'une protection gratuite, ou proposée pour 1 euro par jour et par personne. Enfin, les personnes en situation irrégulière sur le territoire français peuvent accéder à l'aide médicale d'État (AME), une garantie aujourd'hui remise en cause. Mais passent encore au travers des mailles de ces divers dispositifs de nombreux publics, comme les retraité-e-s, qui ne bénéficient plus de leur mutuelle d'entreprise quand elles et ils quittent la vie active; les demandeur-euse-s d'emploi et les personnes modestes qui n'ont pas ou peu de ressources; les étudiant-e-s, apprenti-



e-s et travailleur-euse-s intérimaires; les travailleur-euse-s non salariés (artisan-e-s, commerçant-e-s et professions libérales); ou encore les agent-e-s communaux.

C'est pourquoi le choix a été fait par la Ville d'offrir l'accès à une complémentaire de santé communale, à savoir une couverture de santé individuelle à des conditions tarifaires attractives, à travers un partenariat noué avec la Mutuelle familiale. Elle s'adresse à ces publics non dotés mais aussi, plus largement, à l'ensemble des Courneuvien-ne-s qui le demandent.

Un dispositif attendu

Cette proposition, déjà présente dans le programme de début de mandat municipal, a été confortée par le référendum citoyen de 2022, lors duquel la création d'une mutuelle de santé complémentaire a été plébiscitée par les Courneuvien-ne-s, avec 89,87 % de votes favorables. Cette décision se situe de plus dans le droit fil de la politique sanitaire de la

Ville, laquelle non seulement prend déjà part à l'offre de soins par le biais de son Centre municipal de santé (CMS) Salvador-Allende, mais joue aussi un rôle d'animation et de coordination dans le champ de la prévention. La complémentaire santé complète ainsi un dispositif déjà important.

Les habitant-e-s seront libres d'y adhérer dans la mesure où il s'agit non pas d'un contrat collectif mais d'un contrat individuel. Quatre niveaux de couverture seront proposés, selon les caractéristiques des personnes et des familles. Tous les Courneuvien-ne-s, qui ont déjà une mutuelle ou non, pourront souscrire. À titre individuel, le choix d'une complémentaire santé est généralement difficile, car le système de soins et les offres sont complexes et parfois incompréhensibles. En proposant et en appuyant ce dispositif, la collectivité en facilite l'accès. Un moyen de plus, en définitive, pour réduire les inégalités face à la maladie. ● Nicolas Liébault

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DE LA MUTUELLE COMMUNALE

mercredi 3 avril à 18h30
Centre municipal de santé
Salvador-Allende
2, mail de l'Égalité.

ce-s, c'est possible !



Lea Desjourns

Les avantages offerts par la Mutuelle familiale

Plutôt que de créer une mutuelle *ex nihilo*, la Ville a décidé de s'adosser à un organisme existant, la Mutuelle familiale. Ce choix a été dicté par la différence non négligeable en matière de cotisation mensuelle par rapport à d'autres mutuelles. Outre les prestations avantageuses que peut proposer la Mutuelle familiale, cette dernière présente des coûts d'adhésion mensuels attractifs. La prise en charge est aussi intéressante par rapport à d'autres, et notamment les remboursements pour les soins dentaires, les implants, l'orthodontie, l'optique, les bas de contention et la pilule non remboursée. L'offre de la Mutuelle familiale, dont la convention a été officiellement signée le 19 décembre dernier lors du Forum des solidarités, propose ainsi quatre niveaux de garantie très avantageuse, un dispositif reste à charge zéro dès le premier niveau, une prise en charge des dépassements d'honoraires jusqu'à 220 % de la base de remboursement, une absence de délais de carence, de limite d'âge et de questionnaire médical, le fait que les médicaments remboursés Sécurité

sociale soient à 15 % inclus, et la prise en charge d'un forfait médicaments non remboursés par la Sécurité sociale. Est apparue aussi particulièrement pratique l'application mise à la disposition des adhérent-e-s, où elles et ils pourront suivre leurs remboursements et gérer leur contrat 24h/24, un SMS étant envoyé à chaque remboursement.

Fondée en 1937, la Mutuelle familiale se veut sociale et solidaire. Signe de robustesse, la Mutuelle familiale protège plus de 157 000 personnes, 800 entreprises, avec 32 agences de proximité, 7 agences en Île-de-France – dont une à Drancy –, 1 agence mobile, 55 conseiller-ère-s mutualistes, une agence virtuelle. ● N. L.



L. D.

Qu'est-ce qu'une mutuelle ?



Thierry Ardouin

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif qui organisent la solidarité entre leurs membres, et dont les fonds proviennent principalement de leurs cotisations. Ces organismes proposent notamment des complémentaire santé, c'est-à-dire un système d'assurance maladie qui complète celui de la Sécurité sociale en intervenant sous la forme d'un complément de remboursement des soins. L'assurance complémentaire en santé couvre ainsi une partie de la dépense de soins et de biens médicaux non remboursée par la Sécu et permet de réduire les restes à charge des assuré-e-s.

Les mutuelles se distinguent des compagnies d'assurances par actions qui ont un objectif de bénéfice. Contrairement à ces dernières, les cotisations versées y sont indépendantes du risque individuel de l'adhérent-e : chez les mutuelles, il n'existe pas de sélection selon l'état de santé de l'adhérent-e. Les membres des mutuelles participent également à la gouvernance de leurs organismes, ce qui n'est pas le cas des assurances classiques qui n'ont de comptes à rendre qu'à leurs actionnaires. ● N. L.

69,65€
Exemple de cotisation mensuelle pour une famille monoparentale (un adulte et trois enfants).

ON RENONCE ENCORE AUX SOINS POUR RAISONS FINANCIÈRES

Selon une enquête de BVA, 45 % des Français-es ont déjà dû reporter ou renoncer à des soins à cause de difficultés financières, par impossibilité d'avancer les frais ou du fait de restes à charges trop élevés. Cela crée des inégalités d'accès selon les origines sociales. Ainsi, les cadres ont une probabilité 16 % supérieure à celle des ouvriers de recourir à des soins ambulatoires et cette probabilité est supérieure de 21 % pour les soins de spécialistes et de 18 % pour les soins optiques. Les populations les plus précaires et les moins éduquées auraient un recours aux soins plus tardif et davantage orienté vers les soins curatifs en raison d'une moindre connaissance des filières de soins ou d'un rapport différent au corps et à la maladie. ● N. L.

Des temps hors les murs seront organisés au sein des structures de proximité que sont la Maison des seniors Marcel-Paul ; les Maisons pour tous Youri-Gagarine et Cesária-Évora ; le centre culturel Jean-Houdremont. Des permanences se tiendront deux fois par semaine sur rendez-vous au Pôle administratif Mécano (bureau du service Action sociale). Tél. : 01 49 92 60 00.

Autoroute 86

L'égalité de traitement abandonnée sur l'autoroute

La municipalité exige que l'État assume sa compétence en entretenant les dépendances de l'autoroute A86, laissées au phénomène de décharge publique.



Les agents de la Ville et de Plaine Commune en plein nettoyage de l'échangeur de l'A86.



Avant l'opération «coup de propre»...

Nous ne laisserons pas l'image de La Courneuve se ternir par négligence de l'État! » Dès 7 heures du matin en ce 7 mars, Gilles Poux, le maire de la ville, affiche cet engagement en arpentant les abords de l'autoroute A86 au niveau de l'échangeur du secteur Paul-Vaillant-Couturier. Il accompagne les agents de la Ville et de Plaine Commune au milieu des déchets de toutes natures qui fleurissent partout dans les caniveaux, le long des trottoirs, au milieu des terre-pleins... L'entretien de tout ce secteur relève de la responsabilité exclusive d'un service de l'État (la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports – DRIEAT), qui gère

les routes nationales et les autoroutes gratuites de l'Île-de-France. « Force est de constater qu'ici, sur notre territoire, l'État ne réalise plus cet entretien, laissant ces emprises se dégrader jusqu'à ce qu'elles soient dans un état déplorable », explique le maire. « Nous avons donc décidé de réaliser aujourd'hui gracieusement, avec les services de Plaine Commune, le nettoyage de ce secteur en lieu et place de l'État », poursuit Rachid Maiza, adjoint au maire chargé du cadre de vie.

L'État doit garantir l'égalité

De fait, l'équipe Propreté de Plaine Commune a récupéré 3 tonnes de déchets en cette seule matinée. « Cet échangeur de l'A86 est un point d'entrée majeur de La Courneuve. Pour les habitants et les passants de tous horizons, c'est une vitrine de notre commune. Traverser cette décharge tous les jours, c'est une dégradation de notre cadre de vie collectif », précise Rachid Maiza. Sans parler de la dégradation de l'environnement et des inondations des voies causées régulièrement par l'accumulation de déchets courants dans le système d'évacuation des eaux de pluie. Cette situation d'abandon n'est pas de la simple négligence, argumente Gilles Poux: « Les coupes sombres dans le budget de l'État engendrent un défaut d'entretien de ses infrastructures depuis



... et après.

JETER DES DÉCHETS, C'EST INTERDIT

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est une infraction, punie d'une amende forfaitaire: 135 euros (majorée à 375 euros si elle n'est pas payée dans les quarante-cinq jours). Les faits plus graves (décharges illégales, déchets d'activités économiques, dépôts sauvages de déchets en grosse quantité et/ou à forts impacts environnementaux) sont un délit passible de deux ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende pour une personne physique (375000 euros d'amende pour une entreprise). La confiscation du véhicule est encourue.

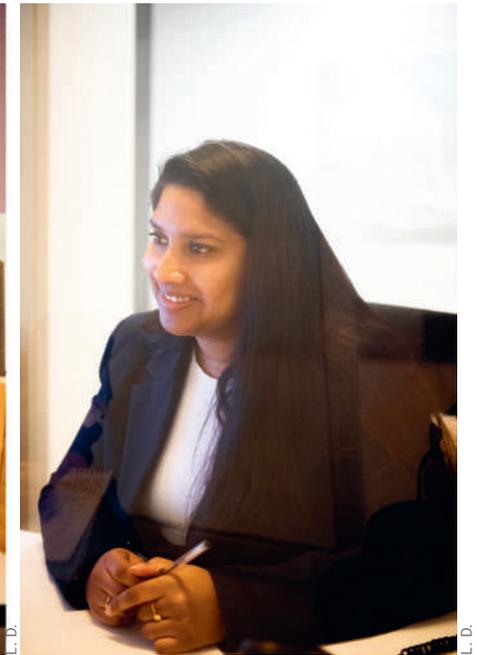
de nombreuses années. Et particulièrement au détriment des villes populaires. Il est peu probable qu'un tel abandon de l'État serait toléré dans les beaux quartiers de l'Île-de-France: ces «délaisés» de l'autoroute creusent plus encore les inégalités territoriales. » La présence du maire sur ce « coup de propre » particulier vient soutenir l'opiniâtre demande d'égalité de traitement: « Nous exigeons que l'État investisse dans l'entretien de ses infrastructures ici, dans nos villes, afin que chacun et chacune d'entre nous ait le sentiment que tous les territoires sont respectés, traités à égalité, et qu'il a la même ambition pour le bien-vivre de chacun d'entre eux. » ● Claude Rambaud

VOIRIES: QUI FAIT QUOI?

Le réseau routier de la commune est géré par différents acteurs. L'entretien de la plupart des rues et des espaces publics est assuré par la structure intercommunale Plaine Commune, où quelque 600 agent-e-s travaillent quotidiennement à la propreté des neuf villes de l'agglomération. Des routes départementales traversent aussi La Courneuve, entretenues par le conseil départemental: notamment la D932 (appelée avenue Paul-Vaillant-Couturier à La Courneuve), la D986 (des Six-Routes à Avicennes), la D901 (boulevard Pasteur et avenue Roger-Salengro)... Les deux autoroutes (A1 et A86) qui traversent la ville sont gérées par l'État.

Comprendre et être compris

Depuis 2017, la Ville propose des permanences d'écrivain-e-s publics/interprètes gratuites au centre administratif Mécano pour accompagner dans leurs démarches les habitant-e-s peu francophones mais aussi peu à l'aise face à la machine administrative.



Sabrina Alilouche, Rokia Dardenne et Sharmily Umasuthan reçoivent l'ensemble des usager-ère-s en difficulté, quelle que soit la langue qu'elles et ils parlent.

Leur mission est à la fois très précise et très vaste. Il s'agit d'aider les usager-ère-s à lire des documents, à rédiger des courriers, à remplir des formulaires papier. « Ici à Mécano, on fait beaucoup de demandes de logement mais on fait aussi des demandes d'effacement de dettes, de prestations sociales, de carte de séjour... », précise Sabrina Alilouche, écrivaine publique et interprète en arabe et kabyle.

Dans une commune qui compte 104 nationalités, pas question de laisser la barrière de la langue faire obstacle à l'accès aux droits. Quand la Ville a décidé de mettre en place des permanences d'écrivain-e public au centre administratif, elle s'est donc tournée vers l'association ISM Interprétariat, spécialisée dans l'interprétariat en milieu social, médical et administratif. « Certaines nuances passent mieux dans la langue maternelle, même quand les gens arrivent à s'exprimer en français », insiste Rokia Dardenne, qui maîtrise quant à elle plusieurs langues d'Afrique de l'Ouest. « Le fait de partager la même culture, ça peut vraiment aider avec certains habitants », renchérit Sabrina Alilouche. C'est que beaucoup d'entre elles et eux se retrouvent démunis face à la complexité des démarches administratives. « On accueille parfois des gens qui n'ont pas encore accédé à leurs droits à un âge très avancé, ou qui vivent dans une pauvreté extrême et ne savent pas

qu'ils peuvent bénéficier de certaines aides », glisse Rokia Dardenne.

Écouter les habitant-e-s

Il s'agit donc aussi pour les écrivain-e-s publics/interprètes de prendre le temps d'écouter les usager-ère-s, pour mettre des mots sur les situations personnelles. « Pour être une bonne plume, il faut avoir une bonne oreille », note Sharmily Umasuthan, écrivaine publique et interprète en tamoul. « Sur les trente minutes de rendez-vous, on peut en passer dix ou quinze à bien cerner le problème », indique Rokia Dardenne. Du coup, ça nous arrive de revoir une personne plusieurs fois pour boucler son dossier. »

Et ça leur arrive d'accueillir des gens sachant parfaitement lire et écrire le français mais stressés, complexés, qui hésitent ou ne se font pas confiance. « J'ai reçu une personne âgée qui avait déjà rempli son formulaire mais qui voulait l'avis d'un écrivain public avant de l'envoyer, juste pour être sûre ! » se souvient Sabrina Alilouche.

**+ de 30%,
c'est le taux de non-recours
aux prestations sociales
en France**

Même si elles sont largement formées en interne par ISM Interprétariat (sur les droits et démarches en matière de handicap, d'assurance maladie, de logement...), les écrivaines publiques/interprètes de Mécano ne peuvent pas se substituer aux autres professionnel-le-s de l'accès aux droits. « On n'est ni des juristes ni des assistantes sociales, on a le statut "d'aiguilleur social" », explique Sharmily Umasuthan. Si nécessaire, elles orientent donc les habitant-e-s vers les structures compétentes tels le Centre communal d'action sociale, le bus France services La Courneuve Mobile pour les démarches en ligne, la Maison de la justice et du droit Gisèle-Halimi pour les situations juridiquement complexes... « Il suffit de rencontrer la

bonne personne pour être entendu », sourit Rokia Dardenne. Remettre de l'humain dans la machine, c'est bien le sens de leur mission. ● Olivia Moulin

Permanence d'écrivain-e public/interprète au centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité, le premier et le quatrième lundi de chaque mois de 9h à 12h (tamoul); le mercredi de 9h à 12h (bambara, dioula, malinké, soussou et diakhanké) et le vendredi de 14h à 17h (arabe du Maghreb, arabe du Moyen-Orient et kabyle). Prise de rendez-vous obligatoire sur place ou par téléphone au 01 49 92 60 00, tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

D'AUTRES PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Permanence sinophone avec l'association franco-chinoise Pierre-Ducarf le lundi de 10h à 13h à la Boutique de quartier des Quatre-Routes, 1, rue Danielle-Mitterrand, sur rendez-vous par téléphone au 06 28 59 38 74, et de 14h à 16h à la Maison de la citoyenneté James-Marson, 33, avenue Gabriel-Péri, sans rendez-vous.
Permanence en tamoul, singhalais et anglais avec l'association Bright School le jeudi de 9h30 à 12h à la Boutique de quartier des Quatre-Routes, 1, rue Danielle-Mitterrand, sur rendez-vous au 06 41 06 16 02.

GRUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S

Nous y sommes! Les JOP 2024 sont à la porte de notre ville...



Malgré toutes les controverses qu'ils génèrent, les Jeux olympiques et paralympiques 2024 sont là et il me semble que la participation des habitant-e-s de nos quartiers populaires doit être la condition indispensable à la réussite de la plus grande fête sportive du monde. Les JOP 2024 doivent être NOS jeux! Si la ville de La Courneuve a depuis tou-

jours été une ville d'accueil, Paris 2024 ne peut accueillir le monde sans que notre Ville Monde ne soit de la fête. C'est le sens que nous avons voulu donner à cet événement. Aussi, de nombreuses manifestations sportives seront organisées pour éclairer notre printemps et le début de l'été jusqu'au passage de la flamme olympique dans les rues de notre ville. Nous avons fait le choix de vous rendre acteur de ces jeux! Ainsi, ce ne sont pas moins de 7 000 places qui seront attribuées aux habitant-e-s de notre ville. Afin que la fête ne se fasse pas sans eux, mais aussi afin de promouvoir les bienfaits du sport. Je vous invite donc à participer à cet événement que l'on ne vit qu'une fois dans sa vie, à prendre part à la célébration, à venir fêter le sport dans tous ses états lors des différentes initiatives sportives aux quatre coins de la ville d'avril à septembre. ●

Pascal Le Bris, adjoint au maire délégué au développement durable et aux pratiques sportives

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

La lutte pour les droits des femmes continue!



Le 4 mars dernier, en inscrivant l'IVG dans la Constitution de la République française, le droit des femmes à disposer de leur corps a été sacralisé. Cette date, comme celles du droit de vote, de la parité femmes-hommes aux élections, ou de la contraception, restera un moment historique. C'est aussi un message d'espoir pour toutes les

femmes du monde entier qui luttent au quotidien pour être libres et égales en droits. Nombreux sont ces combats à porter et les engagements à prendre pour y parvenir, comptez sur nous pour le faire, ici aussi toujours, à La Courneuve. L'inauguration de rues ou d'équipements aux noms de femmes ayant fait l'Histoire est l'illustration de cette volonté, avec par exemple le nom de Gisèle Halimi pour la Maison de la justice et du droit. S'il est essentiel de rendre ces femmes visibles dans l'espace public, il est important de nous l'approprier, alors qu'il est encore trop souvent occupé par les hommes. C'est tout l'enjeu de la marche exploratoire que j'ai organisée aux 4 000-Nord. Tout en créant du lien social et en déambulant dans les rues du quartier, les participantes ont mis en évidence les difficultés auxquelles elles sont parfois confrontées en matière d'aménagement ou d'éclairage afin qu'il y soit remédié. ●

Zaïnaba Said Anzum, maire-adjointe chargée de la santé et des droits des personnes porteuses de handicap et de leur familles. Conseillère départementale déléguée au sport.

GRUPE UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



GRUPE « ENSEMBLE, RÉINVENTONS LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLU « L'AUDACE DE L'ESPOIR »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Réserves patrimoniales

Mémoire en sous-sol

L'installation de la collection d'objets agricoles et du fonds d'œuvres d'art dans les locaux soigneusement aménagés sous le centre culturel Jean-Houdremont se termine, après cinq ans d'un chantier exceptionnel.



Les réserves patrimoniales du centre culturel Jean-Houdremont pourront être visitées en septembre prochain.

Des châssis, des coffres, des bineuses à roue (pour le désherbage entre les rangs de culture), des vans petits et grands (des paniers pour le nettoyage des grains de céréales), des arrosoirs « demoiselle »... et les stars de cette collection patrimoniale : les cloches de potager, en verre, de toutes les tailles, des ustensiles à l'époque irremplaçables pour protéger les semis des coups de gel

et autres aléas météorologiques. Les réserves aménagées dans les sous-sols du centre culturel Jean-Houdremont abritent aujourd'hui plus de deux mille de ces outils de maraîchage, qui racontent l'étonnante histoire de la plaine des Vertus. Considérée comme l'un des plus importants sites de production de légumes du pays à la fin du XIX^e siècle, étendue de Stains à Bobigny sur des terres particu-

lièrement fertiles, elle a nourri les Parisien-ne-s jusqu'aux années 1960, quand l'urbanisation du territoire a planté des immeubles à la place des patates, des choux, des oignons...

Du bric-à-brac aux réserves

Cette singulière collection revient de loin. Il a fallu plus de vingt ans pour sauvegarder, trier, mettre en valeur ce fonds collecté depuis les années 1980, époque où la municipalité de La Courneuve décide de sauvegarder le patrimoine rural du territoire. Un écomusée est ouvert au public rue de l'Abreuvoir, entre 1984 et la fin des années 1990. À sa fermeture, les collections sont stockées dans un immense hangar, la halle Hydromanutention. Une réflexion est engagée au début des années 2000 pour construire un nouveau projet, tandis qu'un vaste chantier d'inventaire est amorcé pour identifier et numéroter les objets conservés. La perspective de la démolition de la halle Hydromanutention contraint dès 2012 à amorcer un déménagement des collections qui, peu à peu, prennent la forme d'un bric-à-brac. Après plusieurs études préalables, ce dernier

est mis en œuvre en 2019 en direction des sous-sols du centre culturel Jean-Houdremont. « Bien évidemment, cet espace ne pouvait pas accueillir la montagne d'objets dont certains moisissaient dans le hangar et ne pouvaient plus être conservés sans risque pour les collections et les personnes, raconte Mikaël Petitjean, responsable du développement culturel et patrimonial à la mairie. On estime qu'il y avait entre 25 000 et 35 000 pièces entassées, on ne sait pas. »

Objets de transmission

Arrivé à La Courneuve pour piloter ce projet ambitieux, Mikaël Petitjean n'est pas déçu : « On a mené un chantier un peu fou de documentation de chaque objet, de tri, d'inventaire, de nettoyage, de restauration, parfois au fil de véritables enquêtes policières et de plongées dans de vieux répertoires d'outils... On a trouvé des partenaires passionnés, sans qui cela n'aurait pas été possible : Fleur Foucher, une conservatrice-restauratrice spécialisée en conservation préventive, des techniciens des objets patrimoniaux, des étudiants de l'Institut national du patrimoine situé à Aubervilliers. Mais l'engagement des équipes municipales a lui aussi été déterminant : la direction des affaires culturelles, les services techniques, très impliqués dans l'aménagement des sous-sols, les services financiers, qui ont su chasser les subventions, les appels à projets de l'État sans lesquels on n'aurait pu mener à bien cette affaire. En tous cas, pas en cinq ans... »

Maintenant qu'elle est bien installée dans ses rayonnages, l'enjeu est de faire vivre cette collection, d'offrir cet héritage agricole au grand public, chacun-e avec les échos de sa propre histoire personnelle. Des pièces sont prêtées pour intégrer des expositions dans toute la France, des interventions se multiplient dans les écoles, où les élèves sont ébahis de pouvoir étudier de vrais objets et non pas des copies. Les collections artistiques et archéologiques, désormais réunies dans les réserves, bénéficient de cette dynamique. Et le moment de l'inauguration, couplé aux Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre prochains, donnera aux habitant-e-s l'occasion de descendre avec précaution les escaliers de cette insoupçonnée banque de la mémoire. ● Claude Rambaud



Mikaël Petitjean, responsable du développement culturel et patrimonial, et pilote de cet aménagement.

Accès aux droits

Le bus La Courneuve mobile revient dans votre quartier

Santé, logement, famille, retraite, emploi... Pour vous faire accompagner dans vos démarches administratives et accéder aux services en ligne, gratuitement et sans rendez-vous, vous pouvez de nouveau vous rendre dans votre bus France Services La Courneuve mobile aux lieux et horaires suivants.

- **Quartier Verlainne/4 000-Nord**, 49, avenue Henri-Barbusse : **le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.**
- **Quartier 4 000-Sud**, place de la Fraternité, 11, avenue du Général-Leclerc : **le mardi de 14h30 à 17h30.**
- **Quartier Quatre-Routes**, place Claire-Lacombe : **le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.**
- **Quartier de la Gare**, rue Suzanne-Masson en haut des escaliers : **le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.**
- **Quartier Centre-Ville**, parvis de Mécano, 1 mail de l'Égalité : **le vendredi de 9h30 à 12h.**

Logement

Fin de la trêve hivernale le 31 mars

Après cinq mois de suspension, les propriétaires pourront de nouveau réaliser une procédure d'expulsion avec le concours de la force publique vis-à-vis des locataires qui ne paient pas leur loyer. Si vous êtes en situation d'impayés ou si vous avez du mal à régler votre loyer, des solutions existent. Vous pouvez appeler le numéro vert « SOS Loyers Impayés » de l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) pour obtenir une aide juridique. Vous pouvez vous tourner vers le Service social du Département ou le Service action sociale de la Ville pour entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention d'aides financières comme le Fonds de solidarité logement. Vous pouvez aussi vous faire accompagner et aider par certains bailleurs sociaux, la Mission locale si vous avez entre 16 et 25 ans, le Crous si vous êtes étudiant, certaines caisses de retraite complémentaire et mutuelles, et des associations telles que la Fondation Abbé-Pierre via sa plateforme téléphonique « Allô Prévention Expulsion ».

SOS Loyers Impayés. Tél. : 0 805 160 075 (gratuit).

Circonscription départementale du Service social de La Courneuve, 6, rue de la Convention. **Tél. : 01 71 29 54 65.**

Pôle administratif Mécano, Service action sociale, 3, mail de l'Égalité/ 58, avenue Gabriel-Péri. **Tél. : 01 49 92 61 00.**

Mission locale de La Courneuve-Dugny-Le Bourget-Stains, 17, place du Pommier-de-Bois. **Tél. : 01 48 38 51 07.**

Allô Prévention Expulsion. Tél. : 0810 001 505 (0,06 euro par minute + prix d'un appel local).

Assurance automobile

Suppression du papillon vert et de la carte verte

À partir du 1^{er} avril, vous n'aurez plus besoin d'apposer sur le pare-brise de votre véhicule le papillon vert ni d'avoir à portée de main la carte verte prouvant que vous avez bien souscrit un contrat d'assurance automobile. En cas de contrôle, les forces de l'ordre consulteront le « Fichier des véhicules assurés », un outil numérique alimenté par les compagnies d'assurance. Pour savoir si votre véhicule figure bien dans cette base de données, vous pouvez vous rendre sur le site Internet www.fva-assurance.fr et entrer le numéro de sa plaque d'immatriculation et son numéro d'identification ou appeler le serveur vocal au 01 83 64 32 22. Si votre véhicule n'y apparaît pas, vous pouvez régulariser votre situation auprès de votre assureur ou de l'intermédiaire (courtier, agent général).

À noter : pour tout nouveau contrat, les compagnies d'assurance et leurs intermédiaires auront soixante-douze heures maximum pour inscrire votre véhicule dans le fichier. Dans ce laps de temps, si vous vous faites contrôler, vous pourrez présenter le « mémo véhicule assuré » qu'on vous aura remis. ●

Emploi

Opération « Jobs d'été » au Point Information Jeunesse



Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier ? Jusqu'au 6 avril, le Point Information Jeunesse organise l'opération « Jobs d'été » dans ses locaux pour vous donner toutes les chances de décrocher un contrat. Au programme : un affichage de plusieurs offres d'emploi (fiches de poste, contacts et sites Internet spécialisés) ; un accompagnement personnalisé dans la rédaction de CV et de lettres de motivation et des simulations d'entretien d'embauche ; des rencontres avec des recruteur-euse-s...

Plus d'informations par téléphone au 06 84 02 49 30, sur le compte Instagram @actions_jeunesse ou sur place au 59, rue du Général-Schramm, le lundi et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30. ●

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

- Milos Jakovljevic et Samantha Mendes

DÉCÈS

- Marie Delaffon ép. Celestin • Malika Azzouz •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

- consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17

• SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

- Place du Pommier-de-Bois

Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

- Urgences 93

Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

- Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904

(gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE

Tél. : 01 49 92 60 00

PÔLE ADMINISTRATIF MÉCANO

- 1 mail de l'Égalité / 58 avenue Gabriel-Péri

Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

- 21, av. Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.

Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

- M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : maire@lacourneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire est à remplir à l'accueil de la mairie.

- M^{me} la députée, **Soumya Bourouaha**, reçoit sur rendez-vous. **Tél. : 01 42 35 71 97**

- M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@lacourneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s se tiennent tous les mercredis et jeudis sans rendez-vous (sauf période scolaire) de 16h à 18h. L'accueil des usager-ère-s a lieu à l'hôtel de ville de 15h30 à 16h pour être pris en permanence le même jour.

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite. Les rendez-vous se font désormais auprès de la Maison de la justice et du droit, 2, avenue de la République.

Tél. : 01 49 92 62 05

21 ET 28 MARS

ESPACE PUBLIC COUPS DE PROPRE

La Ville et Plaine Commune nettoient l'espace public.
21/03 : parking du Général-Schramm.
28/03 : rue Michelet.
De 6h à 13h.

21 MARS

DÉBAT RÉSISTANT-E-S ÉTRANGERS EN FRANCE OCCUPÉE

L'association des Amis du musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis - AMRN 93, aux côtés de l'Institut CGT d'histoire sociale, vous invitent à parler de ces hommes et de ces femmes que l'Histoire et la Mémoire ont retenus comme les étranger-ère-s de l’Affiche rouge.
Maison de la citoyenneté James-Marson, à 18h30.

22 MARS

EXPO JARDINS SECRETS

Découvrez l'univers de l'autrice-illustratrice Emma Giuliani autour d'un dispositif d'exposition inédit conçu avec les bibliothécaires de Plaine Commune et le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.
Médiathèque John-Lennon, à 14h. Tout public.

23 MARS

MICRO FOLIE LA RELÈVE

Projection du documentaire *La Relève* de Marin Morel et Karim Hapette, suivie d'un échange avec le public en présence des réalisateurs et d'Oumou Konté, personnage principal.
Collège Jean-Vilar, à 15h. Tout public. Gratuit, sur inscription : microfoliejeanvilar@seinesaintdenis.fr ou 06 29 40 94 98.

23 MARS ET 6 AVRIL

PERMANENCE ACCÈS AUX DROITS

L'Amicale des 4000-Sud propose un accompagnement gratuit pour vos démarches administratives et juridiques.
15, mail, Maurice-de-Fontenay, de 10h à 13h, 5^e étage, porte 2. SANS INSCRIPTION.

26 MARS

CONCERT JAZZ À LA MÉDIATHÈQUE

Les étudiant-e-s en jazz et musiques improvisées du Pôle Sup'93 vous invitent à un concert dans le hall de la médiathèque.
Médiathèque Aimé-Césaire, à 15h.

26 MARS

DÉBAT PARLONS DE L'IVG

« Interruption volontaire de grossesse (IVG) et pratiques abortives en France et dans le monde » : table ronde en présence de la sociologue Lucile Ruault et de Marie-Cécile Naves, docteure en sciences politiques.
Maison de la citoyenneté James-Marson, à 18h30.

27 MARS

INAUGURATION DROITS DES FEMMES

L'escalier monumental situé près de la gare prendra le nom de Qiu Jin ; le square situé à l'angle des rues Marcel-Cachin et Chabrol deviendra officiellement le square Dorothy-Johnson-Vaughan ; et la rue située devant la Maison pour tous (MPT) Cesária-Évora prendra le nom de Simone Veil.
Rendez-vous à 17h45 pour l'escalier, à 18h pour le square et à 18h15 devant la MPT pour la rue.

28 MARS

AIDE PERMANENCE JURIDIQUE

Une juriste de la Ligue des droits de l'Homme vous accueille pour vous orienter et/ou vous aider dans vos démarches.
Médiathèque Aimé-Césaire, à 14h.

SPECTACLE LADIES FOOTBALL CLUB



Fabrice Gaboriau/Plaine-Commune

La compagnie Les Enfants du paradis invite les volontaires à participer au projet de spectacle théâtral et chorégraphié *Les Ladies football club*, adapté du roman de Stefano Massini, qui relate la naissance du football féminin en Angleterre pendant la Première Guerre mondiale. Cette réunion d'information vous permettra d'en savoir plus et de vous inscrire si le cœur vous en dit !
La Comète, 21, avenue Gabriel-Péri, à 18h30.

29 MARS

FESTIVAL BANLIEUES BLEUES

Houdremont vous accueille pour un concert jazz et musiques du monde avec les artistes Lagon Noir et Lakecia Benjamin Phoenix.
Centre culturel Jean-Houdremont, à 20h30. TARIFS : DE 12 À 18 EUROS.

30 MARS

JEUNESSE MOIS DE L'ORIENTATION

Vous cherchez un métier, vous ne savez pas quelles études faire ? Alors venez utiliser la réalité virtuelle pour vous donner des idées, vous éclairer et faire votre choix. À partir de 13 ans, niveau classe de quatrième.
Médiathèque Aimé-Césaire, à 14h. Inscription au 01 71 86 37 37.

30 MARS

ATELIER SÉRIGRAPHIE

Rejoignez-nous pour une initiation artistique à la technique de la sérigraphie avec Jenny Rodriguez. Thématique : l'égalité. Vous pouvez apporter votre T-shirt ou ce que vous voulez imprimer !
Médiathèque Aimé-Césaire, à 15h. À PARTIR DE 8 ANS.

JUSQU'AU 30 MARS

MICRO-FOLIE PROJECTIONS

Seul ou en famille, venez visiter la collection Union européenne réunissant une trentaine d'institutions prestigieuses provenant de vingt-sept États membres. Rendue possible grâce au concours de l'Institut français, du réseau culturel français en Europe et de ses partenaires, cette collection vous propose un voyage à travers plus de cinq cents œuvres pluridisciplinaires allant de l'Antiquité à nos jours.
Collège Jean-Vilar. Tout public. Entrée libre et gratuite sur les horaires d'ouverture de la Micro-Folie et hors ateliers.

JUSQU'AU 31 MARS

CONCOURS « VUES D'ICI »

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, Plaine Commune organise « Vues d'ici », un concours photo pour faire découvrir au monde la richesse du patrimoine des villes du territoire. Tentez votre chance, votre photo deviendra peut-être une carte postale distribuée pendant l'événement !
Envoyez votre photo à : concoursphotovuesdici@plainecommune.fr.

JUSQUE FIN MARS

EXPO « JE SUIS LA FEMME DE MA VIE »

Exposition « Je suis la femme de ma vie », de Marion Poussier. Portraits d'habitantes à découvrir dans toute la ville.

3 AVRIL

MAIRIE MUTUELLE COMMUNALE

La Ville s'était engagée après le référendum courneuvien à proposer une mutuelle communale pour les habitant-e-s. Ce 3 avril, venez nombreuses et nombreux en découvrir les avantages et les modalités.
Centre municipal de santé Salvador-Allende, à 18h30. LIRE PAGES 8-9.

3 ET 4 AVRIL

SPECTACLE LA FORÊT DES LARMES

Un spectacle proposé par la compagnie AMK qui mélange chant, musique, danse et acrobaties destiné aux tout-petits de 6 mois à 5 ans.
Centre culturel Jean-Houdremont, à 9h30 et 11h. Durée : 35 minutes.

4 AVRIL

MAIRIE CONSEIL MUNICIPAL

Les élu-e-s se réunissent en mairie. Elles et ils voteront le budget.
Salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 19h30.

5 AVRIL

SANTÉ CAFÉ DES AIDANT-E-S

Si vous accompagnez un enfant ou un adulte malade, handicapé ou à mobilité réduite, n'hésitez pas à vous joindre à ce groupe de parole permettant d'échanger avec des professionnel-le-s et/ou des personnes qui vivent la même situation que vous.
Maison de la citoyenneté James-Marson, à 13h30.

5 ET 6 AVRIL

ÉVÉNEMENT RAVE-PARTIES



D.R.

Une partie de l'ancienne usine Babcock sera dédiée à deux soirées rave-house organisées par le collectif Kumquat. Des places sont offertes aux Courneuvien-ne-s. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire à : babcockfactory@gmail.com, en joignant un justificatif de domicile. Les places sont limitées. D'autres soirées suivront.
Babcock, de 23h à 8h. Plus d'informations : https://shotgun.live/fr/

6 AVRIL

SPORT À NOUS DE JOUER

La Ville organise un après-midi ludique et sportif dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques à venir. Le temps d'une demi-journée, les participant-e-s profiteront de neuf ateliers autour des bienfaits de l'activité physique.
Place Claire-Lacombe, à 14h.

DU 6 AVRIL AU 21 AVRIL

ÉDUCATION VACANCES SCOLAIRES

Les écolier-ère-s sont en congé pour deux semaines à l'occasion des vacances de printemps. Retour à l'école lundi 22 avril.

JUSQU'AU 6 AVRIL

FORUM JOBS D'ÉTÉ

Venez au Point Information Jeunesse (PIJ) vous entraîner à l'entretien d'embauche, à la rédaction de CV, vous faire conseiller et accompagner pour trouver un emploi cet été.
PIJ, 59, rue du Général-Schramm.

**LA SANTÉ N'EST PAS UNE OPTION,
C'EST UN DROIT !**

LA COURNEUVE LANCE SA MUTUELLE COMMUNALE



**Votre mutuelle moins chère,
plus simple, plus proche.**



lacourneuve.fr



LA Mutuelle Familiale
ma complémentaire de vie®

laCo^ourneuve